Parents Association of the European School, Brussels IV Aisbl
Elternvereinigung der Europäischen Schule Brüssel IV Aisbl
Associazione dei genitori della Scuola Europea di Bruxelles IV Aisbl
Oudervereniging van de Europese School Brussel IV Aisbl
Асоциация на родителите на учениците от Европейско училище Брюксел IV Aisbl
Asociația de părinți a elevilor de la Școala Europeană din Bruxelles IV Aisbl
Euroopa Kool Büssel IV Vanematekogu Aisbl



Guide pratique du périscolaire

Table des matières

Qu'est-ce que le périscolaire ?	2
Qui sommes-nous ?	2
Le bureau périscolaire	2
Notre équipe de surveillants	2
Objectif et vision	2
Nos activités	3
Programme :	3
Horaire :	3
Quelques dates importantes :	3
Les inscriptions :	3
Comment s'inscrire ?	4
Une fois inscrit :	4
Coordination avec le service Transport	5
Informations pratiques :	

Parents Association of the European School, Brussels IV Aisbl
Elternvereinigung der Europäischen Schule Brüssel IV Aisbl
Associazione dei genitori della Scuola Europea di Bruxelles IV Aisbl
Oudervereniging van de Europese School Brussel IV Aisbl
Асоциация на родителите на учениците от Европейско училище Брюксел IV Aisbl
Asociația de părinți a elevilor de la Scoala Europeană din Bruxelles IV Aisbl
Euroopa Kool Büssel IV Vanematekogu Aisbl



Qu'est-ce que le périscolaire?

Force est de constater que les temps libre des enfants sont de plus en plus difficiles à satisfaire et ce, pour diverses raisons dont la situation professionnelle des parents, l'augmentation du trafic à Bruxelles, la rigidité du programme scolaire, etc.

Sans se substituer à l'école, dont le rôle reste primordial, l'APEEE organise, par le biais de son service périscolaire, des activités sportives, artistiques, musicales et sociales. Ces activités sont essentielles à l'éveil de nos enfants et ont pris une place toute particulière dans leur éducation. Notre objectif est de compléter la formation donnée par l'école tout en stimulant leur créativité, et en développant leur autonomie, le tout encadré par un personnel qualifié.

Qui sommes-nous?

Le bureau périscolaire

Le bureau du périscolaire se trouve sur le site de l'école dans le bâtiment S au 2^e étage.

Nous sommes joignables par email à l'adresse suivante : periscolaire@bru4.eu

Arturo Herrera Farah Mimmi
Manager du Périscolaire Assistant manager
Tel: 02474 10 92 Tel: 02 474 10 99

Notre équipe de surveillants

Nous avons pour nous aider une équipe de surveillants présente tous les jours pour assurer le bon fonctionnement des activités sur le terrain. Nadia, la coordinatrice des surveillants, est le point de contact entre les professeurs de l'école et nous-même et veille à ce que chaque enfant soit bien dans l'activité à laquelle il est inscrit. De plus, Nadia supervise l'accompagnement des enfants, après leurs activités, au bus, à la garderie post scolaire sur le site de l'école (garderie de Laeken) et à la grille de l'école (Parents).

Objectif et vision

Le périscolaire est un service de l'APEEE dont l'objectif est d'offrir aux enfants de l'école européenne de Laeken des activités extra-scolaires. Le périscolaire compte une quarantaine d'activités dont la majorité se donne sur le site d'EEB4.

Notre objectif est:

- De permettre aux enfants de s'épanouir et de renforcer le lien social.
- De faciliter la communication entre les parents et les moniteurs du périscolaire.

Parents Association of the European School, Brussels IV Aisbl
Elternvereinigung der Europäischen Schule Brüssel IV Aisbl
Associazione dei genitori della Scuola Europea di Bruxelles IV Aisbl
Oudervereniging van de Europese School Brussel IV Aisbl
Асоциация на родителите на учениците от Европейско училище Брюксел IV Aisbl
Asociația de părinți a elevilor de la Şcoala Europeană din Bruxelles IV Aisbl
Euroopa Kool Büssel IV Vanematekogu Aisbl



- D'offrir un large panel d'activités extra-scolaires aux enfants incluant l'apprentissage du sport, de la musique et de l'art.
- De garantir le bon déroulement des activités périscolaires.

Nos activités

Nous proposons une quarantaine d'activités tant sportives qu'artistiques et musicales.

Programme:

Notre programme est disponible sur notre site internet : (http://www.bru4.eu/fr/periscolaire)

Horaire:

Les activités périscolaires sont organisées tous les jours pour les enfants de maternelle, primaire et secondaire. Une activité dure en moyenne 1 heure et les enfants sont attendus au point de rencontre du périscolaire qui est situé sous le bâtiment cantine.

Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Session 1	15:10-	15:10-	13h30-	15h10-	12:50-
	16:10	16:10	15h00	16h10	13:50
Session 2			15h15-		14:00-
			16h45		15:00
Session 3			/		15:10-
			/		16:10

Quelques dates importantes:

10 septembre 2018: début des activités périscolaires pour les maternelles et les primaires.

15 octobre 2018 : Début des activités périscolaires pour les secondaires (S1 à S7).

28 juin 2019 : Fin des activités périscolaires pour tout le monde.

Les inscriptions:

Les inscriptions se font en ligne sur notre site internet (http://www.bru4.eu/fr/periscolaire). Les inscriptions sont basées sur le principe du premier arrivé premier servi.

Pour les nouvelles familles qui inscrivent pour la 1ère fois leurs enfants :

- 1. Première étape : vous êtes invités à créer un compte utilisateur.
- 2. Deuxième étape : vous devez enregistrer tous les membres concernés de votre famille en tant que membres de l'APEE. Une cotisation par famille et par année scolaire doit obligatoirement être réglée, le paiement de cette cotisation conditionne en effet

-

¹ La cotisation s'élève à 50€ par famille.

Parents Association of the European School, Brussels IV Aisbl
Elternvereinigung der Europäischen Schule Brüssel IV Aisbl
Associazione dei genitori della Scuola Europea di Bruxelles IV Aisbl
Oudervereniging van de Europese School Brussel IV Aisbl
Асоциация на родителите на учениците от Европейско училище Брюксел IV Aisbl
Asociația de părinți a elevilor de la Școala Europeană din Bruxelles IV Aisbl
Euroopa Kool Büssel IV Vanematekogu Aisbl



l'accès aux services. Les informations que vous nous fournirez à ce moment seront stockées dans une base de données accessible uniquement au personnel de l'APEEE afin de gérer au mieux vos demandes et de vous contacter le cas échéant.

3. Troisième étape : Une fois en ordre de cotisation, vous pouvez enregistrer votre enfant aux activités périscolaires pour l'année 2018-2019.

Ci-dessous, un guide qui explique étape par étape la procédure concernant l'inscription de votre enfant aux activités périscolaires.

Comment s'inscrire?

- Allez à l'adresse : https://services.apeee-bxl4.be/fr/welcome.html
- Connectez-vous à votre compte parent à l'aide de vos identifiants APEEE.
- Assurez-vous d'être en ordre de cotisation APEEE pour l'année 2018-2019 afin de pouvoir utiliser le service périscolaire.
- Une fois dans votre profil parents, cliquez sur « activités périscolaires » dans l'onglet inscription qui se trouve sur votre gauche.
- Assurez-vous d'avoir bien lu les 10 points avant de créer une commande et d'avoir pris connaissance du règlement du périscolaire (surtout les points concernant la modification, l'annulation et le remboursement des activités).
- Cliquez ensuite sur « créer une commande »

Une fois inscrit:

Une fois l'inscription faite, vous recevrez un email de confirmation indiquant que votre commande est soit :

- **Traité** : Ce statut indique que votre enfant a une place à l'activité choisie mais que l'activité n'a pas encore lancée par le bureau périscolaire.
- **En attente** : L'activité est remplie et votre enfant est sur une liste d'attente (système de premier arrivé, premier servi).
- **En attente de paiement** : L'activité a été lancée par le bureau périscolaire et nous attendons votre paiement afin de confirmer votre commande.
- **Annulé** : Votre commande est annulée.
- **Refusé** : Il n'y a plus de place dans l'activité choisie et vous êtes invité à choisir une autre activité.
- **Accepté** : Votre enfant a sa place à l'activité choisie, est en ordre de paiement et peut commencer son activité périscolaire.

Si vous souhaitez modifier ou annuler votre commande:

- Pour rappel, l'APEEE ne rembourse aucune activité
- Vous pouvez annuler et/ou modifier votre commande à tout moment en contactant le bureau du périscolaire par email (<u>periscolaire@bru4.eu</u>).

Parents Association of the European School, Brussels IV Aisbl
Elternvereinigung der Europäischen Schule Brüssel IV Aisbl
Associazione dei genitori della Scuola Europea di Bruxelles IV Aisbl
Oudervereniging van de Europese School Brussel IV Aisbl
Асоциация на родителите на учениците от Европейско училище Брюксел IV Aisbl
Asociația de părinți a elevilor de la Școala Europeană din Bruxelles IV Aisbl
Euroopa Kool Büssel IV Vanematekogu Aisbl



Notez que toute modification et/ou annulation entraine automatiquement des frais administratifs de 20€.

Coordination avec le service Transport

Si votre enfant est inscrit au service transport, il est possible d'utiliser le second départ de bus (16h10) après son activité périscolaire.

Si vous souhaitez utiliser ce service, indiquez dans votre commande « retour en bus » dans la section « suivi par ». Le service Périscolaire et le Service Transport se coordonneront et ajouteront votre enfant sur les listes du second départ en bus. Cette information sera visible au plus tard début septembre sur votre compte APEEE dans votre commande transport.

Notez que les seconds départs sont organisés en fonction des inscriptions reçues par le service Transport des étudiants en secondaire. Il est donc possible que votre arrêt ne soit pas desservi au second départ. Si c'est le cas, le service Transport vont contactera afin de vous communiquer les arrêts alternatifs.

Informations pratiques:

Le point de rencontre

Pour les maternelles : le point de rencontre est situé à la « salle commune maternelle ».

Pour les primaires : Le point de rencontre est situé sous la cantine.

Avant l'activité périscolaire :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

1. Si votre enfant est en maternelle :

Son institutrice le conduit à la *salle commune maternelle* où il est pris en charge par notre équipe de surveillants. Chaque moniteur vient chercher son groupe à 15h10 le lundi, mardi et jeudi & 12h50 le vendredi.

2. Si votre enfant est en primaire :

Son institutrice le conduit au point de rencontre situé sous le préau – sous le bâtiment de la cantine. Les enfants se rendent sous le panneau qui correspond à leurs activités. Ils sont ensuite pris en charge par leurs moniteurs à 15h10 le lundi, mardi et jeudi & à 12h50 le vendredi.

3. Si votre enfant est en secondaire:

Ils se rendent seul au point de rencontre où il sont attendus par leurs moniteurs à 15h10 ou 16h10 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Mercredi: Surveillance midi et/ou Plat chaud

1. Si votre enfant est en maternelle :

Parents Association of the European School, Brussels IV Aisbl
Elternvereinigung der Europäischen Schule Brüssel IV Aisbl
Associazione dei genitori della Scuola Europea di Bruxelles IV Aisbl
Oudervereniging van de Europese School Brussel IV Aisbl
Асоциация на родителите на учениците от Европейско училище Брюксел IV Aisbl
Asociația de părinți a elevilor de la Școala Europeană din Bruxelles IV Aisbl
Euroopa Kool Büssel IV Vanematekogu Aisbl



Son institutrice le conduit à la *salle commune maternelle* où il est pris en charge par notre équipe de surveillants qui l'amène à la cantine. Après la cantine, les surveillants accompagnent les enfants à leurs activités.

2. Si votre enfant est en primaire :

Les enfants se rendent au 2e étage du bâtiment de la cantine où ils seront pris en charge par notre équipe de surveillants.

Remarque:

Si votre enfant est en maternelle, primaire, secondaire et est inscrit aux garderies post scolaire le mercredi : le repas chaud est compris dans son inscription à la garderie post scolaire (OIB). Il se rend au réfectoire avec les moniteurs de la garderie et rejoint les activités périscolaires par la suite.

Les secondaires sont priés de se présenter spontanément à la cantine dès la fin de leurs cours.

Si votre enfant est en maternelle, primaire, secondaire et n'est pas inscrit en garderie post scolaire (OIB) le mercredi :

- soit il peut avoir accès au repas chaud sous la surveillance du périscolaire (inscription via le site de l'APEEE Périscolaire Surveillance midi avec plat chaud)
- soit il peut manger son sandwich sous la surveillance du périscolaire (inscription via le site de l'APEEE Périscolaire Surveillance midi)

Après l'activité périscolaire :

Les moniteurs ou surveillants accompagnent les enfants :

- Au bus
- A la grille (aux parents)
- A la garderie postscolaire sur le site de l'école (garderie Laeken)

Activité hors du site EEB IV

Si votre enfant est inscrit à la natation :

Mardi et Jeudi:

Son instructrice le conduit au bus piscine à 15h10 où il est directement pris en charge par notre accompagnatrice qui assure le mardi et le jeudi la navette jusqu'à la piscine « Aqua Center NOH » située à la rue Bruyn 105, 1120 Bruxelles à Neder Over Hembeek.

Les parents sont priés de venir chercher leurs enfants à la piscine à <u>16h30</u>.

Parents Association of the European School, Brussels IV Aisbl
Elternvereinigung der Europäischen Schule Brüssel IV Aisbl
Associazione dei genitori della Scuola Europea di Bruxelles IV Aisbl
Oudervereniging van de Europese School Brussel IV Aisbl
Асоциация на родителите на учениците от Европейско училище Брюксел IV Aisbl
Asociația de părinți a elevilor de la Școala Europeană din Bruxelles IV Aisbl
Euroopa Kool Büssel IV Vanematekogu Aisbl



Vendredi:

Notre accompagnatrice assure la navette jusqu'à la piscine « Aqua Center NOH » située à la rue Bruyn 105, 1020 Bruxelles à Neder Over Hembeek. Les parents sont priés de venir chercher leurs enfants à la piscine à **16h15**.

Si votre enfant est en primaire et est inscrit à la natation le vendredi, les parents sont tenus d'inscrire leur enfant soit :

- à une activité périscolaire de 12h50 à 13h50
- à la garderie post scolaire (garderie Laeken)

Période libre :

Il est important que votre enfant soit inscrit pour le vendredi après-midi à deux sessions ou à la garderie post scolaire sur le site de l'école (garderie de Laeken). Aucun enfant ne peut être sans surveillance sur le site de l'école.

Pour plus d'informations, veuillez joindre le bureau périscolaire (02-374 10 92/99 – periscolaire@bru4.eu).